

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

### **Formation inter établissements**

### **Inscription**

Retourner la fiche d'inscription.

A partir de 2 inscriptions : le stage est confirmé (par mail, ou courrier ou téléphone).

Puis, deux conventions de formation vous seront adressées, dont un exemplaire sera à nous retourner signé, avec le règlement.

A réception de la convention et du règlement, une convocation sera adressée au stagiaire, qui devra la présenter au début de la formation.

En cas de désistement d'un stagiaire :

- 15 jours avant le stage : votre règlement est entièrement restitué,
- Moins de 15 jours avant le stage : votre règlement est partiellement restitué (100 euros resteront acquis pour frais de dossier).

### **Moyens pédagogiques**

- Clarté des données avec support Power-Point
- Nombreux cas concrets et d'actualité renforcent la théorie
- Nombreux exercices et cas pratiques permettent d'évaluer vos acquis
- Un certificat d'assiduité sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation, ainsi qu'un carnet de stage reprenant toute la formation.

### **Organisation du stage**

Les horaires d'intervention sont de 9h à 17h pour 7 heures de cours / jour.

Une feuille de présence devra être signée à chaque ½ journée.

### **Règlement intérieur**

En matière d'hygiène et de sécurité, respecter le règlement des lieux de la formation.

Il est demandé d'éteindre son téléphone portable durant la formation.

### **Facturation**

Règlement : Par chèque à l'ordre de Patricia APAIX, à joindre avec la convention signée.

La facture vous sera adressée à l'issue de la formation.

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

### **Formation intra établissement**

### **Inscription**

Pour répondre à votre demande, un devis vous sera proposé, incluant les frais de déplacement et d'hébergement.

L'hébergement est facturé uniquement pour trajet > à 200 km de LYON.

Après votre accord (signature du devis), nous établirons une convention de formation ou d'audit, dont un exemplaire sera à nous retourner signé.

### **Organisation du stage**

Les horaires d'intervention sont de 9h à 17h pour 7 heures de cours / jour.

Déjeuner sur place avec les participants.

Mise à disposition d'une salle de réunion.

Une feuille de présence devra être signée à chaque ½ journée.

### **Moyens pédagogiques**

- Clarté des données avec support Power-Point
- Nombreux cas concrets et d'actualité renforcent la théorie
- Nombreux exercices et cas pratiques permettent d'évaluer vos acquis
- Un certificat d'assiduité sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation, ainsi qu'un carnet de stage reprenant toute la formation.

### **Règlement intérieur**

En matière d'hygiène et de sécurité, respecter le règlement des lieux de la formation.

Il est demandé d'éteindre son téléphone portable durant la formation.

### **Conditions de règlement**

Règlement par chèque ou virement bancaire, à l'ordre de Patricia APAIX,

A réception de facture, à l'issue de la formation.